

LAG BAÔMER EMOR

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17 

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« **Quand vous ferez un sacrifice de reconnaissance à l'Éternel, faites ce sacrifice de manière à ce qu'il soit agréable** » (Vayikra 22, 29)

Rabbi Yéhouda a dit au nom de Rav : « Quatre catégories de personnes doivent remercier Hachem : celui qui prend la mer ; celui qui parcourt les déserts ; celui qui était malade et a guéri ; et celui qui était prisonnier et a été libéré » (Bérakhoth 54b).

A l'époque du Beth-Hamikdash ces quatre personnes devaient apporter un korban/sacrifice spécifique qui se nomme « **korban toda** », sacrifice de remerciement ».

Il existe en effet quatre catégories de korban, qui sont : **Ola, 'Hatat, Acham et Chélamim**.

Voyons succinctement leurs caractéristiques :

- Le **Korban Ola**, littéralement « qui monte » parce que cette offrande est entièrement (sauf la peau) consumée sur le mizbéa'h [autel].
- Le **Korban 'Hatat**, sacrifice expiatoire que l'on apporte pour la transgression involontaire d'une faute passible de Karèt, peut également être apporté lors de certains processus de purification.

PUBLIER LES BONTÉS D'HACHEM

•Le **Korban Acham**, sacrifice que l'on apporte pour expier certaines fautes spécifiques, ou emmené aussi lors de certains processus de purification.

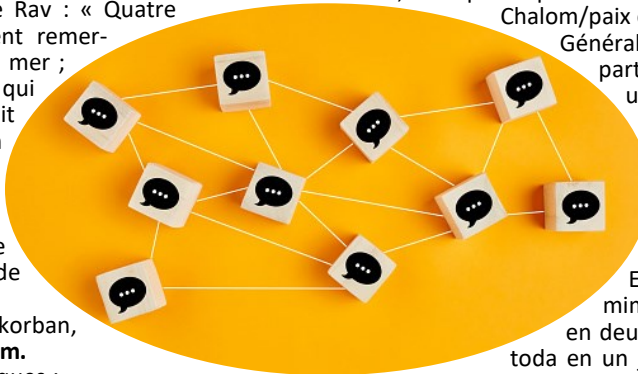
•Le **Korban Chélamim**, sacrifice qui ne vient pas pour expier une faute, mais plutôt pour associer Hachem à sa joie. Chélamim du mot Chalom/paix car il vient rétablir la paix dans le monde.

Généralement apporté de façon volontaire, une partie est brûlée sur le Mizbéa'h [l'autel], une autre est mangée par les Cohanim et une troisième est consommée par le propriétaire ; ainsi tout le monde profite de ce korban.

Le **korban toda** appartient lui à la catégorie des chélamim, mais diffère des autres korban chélamim.

Explications, un korban chélamim « standard » devait être consommé en deux jours et une nuit, tandis que le korban toda en un jour et une nuit seulement. C'est à dire

que si le korban était approché en après-midi, il devait être consommé jusqu'au matin, alors qu'un korban chélamim pouvait être encore consommé tout au long du jour d'après. Autre différence, on apportait avec le korban toda 40 pains dont une partie était consommée par les Cohanim et une autre par les propriétaires. **Suite p3**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

« **Lorsque vous apporterez le Toda avec agrément et volonté** ».

Les Sages rapportés dans Rachi demandent de quel genre d'agrément s'agit-il ? Ils enseignent qu'au moment de l'abattage de l'animal, il fallait que le Cho'het/le boucher ait l'intention de manger la bête le jour même, car ce sacrifice devait être mangé en une seule journée, et s'il avait l'intention de le manger le lendemain, le sacrifice devenait invalide.

Seulement le Ktav Sofer, ce géant en Tora, fils du 'Hatham Sofer/ Rav en Hongrie au début du 19^e siècle, donne une autre explication. Comme nous le savons, ce Korban vient à la suite d'un miracle. Par exemple, un homme qui est resté un mois dans la section Covid 19 de l'hôpital de sa ville et en fin de compte il en est sorti la tête haute, et non en position horizontale.... Donc notre homme tout heureux ira d'un pas leste à Jérusalem – j'espère qu'entre temps les vols seront rétablis -, et approchera son sacrifice Toda....Formidable ! Il est certain que notre homme aura plein de reconnaissance à D' pour lui avoir rétabli ses voies respiratoires, et de pouvoir de nouveau jouir d'un souffle profond... Donc, demande le rav, pourquoi le verset a besoin de notifier qu'il faille amener avec « agrément et volonté » ? Il est clair qu'un homme est plein de reconnaissance envers le Tout Puissant !

Le Ktav Sofer écrit que la Tora lui demande plus. C'est-à-dire qu'il soit reconnaissant à D' pour la cause qui l'a amené à approcher son Toda !

Autre exemple plus sympathique, un homme qui a fait une excursion inoubliable dans le désert du Sahara en 4/4. Au bout de trois jours de randonnées, un groupe de bédouins du désert lui

REFLECHIR AU SENS DES EPREUVES

dérobe son jerrican d'eau et son iPhone dernier cri. Au début notre homme se lamente beaucoup plus sur la perte de son portable, avec son carnet d'adresses, mais au bout de deux heures à 50 degrés à l'ombre il commence à regretter amèrement, je vous laisse deviner la suite... Et notre homme dut ramener, expression qui n'est pas tellement appropriée pour l'excursion au Sahara, pendant trois jours à l'aveuglette dans sa jeep en suçant ses dernières pommes qu'il avait dans un cabas oublié. Donc arrivé à Dakar, il prendra un billet d'avion pour Tel Aviv afin d'apporter son Toda à Jérusalem. Seulement durant les sept heures de vol, il aura le temps de réfléchir; que D' attend de lui qu'il Le remercie pour s'être fourvoyé dans le désert et avoir passé les trois jours les plus pénibles de sa vie ! Puisque le verset dit : « **Litretsonekhem/avec agrément** ». La Tora demande que l'on comprenne que, ce qui nous arrive, c'est pour notre bien. Et des fois, ce n'est pas si évident. Le Ktav Sofer nous propose une réponse : il n'existe pas de punition sans faute. Donc les trois jours de galères viennent expier une faute antérieure. Et l'agrément dont parle la Tora est de savoir qu'avec cela, l'homme acquerra la vie du monde futur. Car tous les lecteurs le savent bien : le monde futur dure une éternité beaucoup plus que les trois jours dans le désert.

Autre possibilité de comprendre ce phénomène, est de recevoir l'épreuve, et de savoir qu'au final notre homme se rapprochera de son Créateur. C'est-à-dire que la peine du moment (les trois jours) a provoqué son rapprochement vers D'. Il a réfléchi au sens de sa vie et il décide de faire un tour dans les Yechivoth de Jérusalem. C'est la plus grande délivrance de l'homme, comme le dit Rabenou Yona : « Si Tu ne m'avais pas placé dans l'obscurité, je n'aurais pas su ce qu'est la joie de la lumière ! »



Rav David Gold ☎00 972.55.677.87

Mazal Tov!

OVDHM et son équipe souhaitent un grand Mazal Tov au Rav David Gold Chlita et à son épouse

à l'occasion du mariage de leur fille. que ce nouveau couple fonde une maison pleine de Chalom et de bénédictions qu'ils aient le mérite d'avoir des enfants dans la Tora et les Mitsvot
Amen!

« Ne déshonorez point mon Saint Nom, afin que Je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël, Moi, l'Éternel, qui vous sanctifie. » (22 ; 32)

À partir de ce verset, la Torah nous enseigne la Mitsva de "Kidouch Hachem", la sanctification du Nom de D.ieu et son contraire "Hilloul Hachem", l'interdiction de Le profaner.

A chaque membre du peuple Juif fut confiée la mission de dévoiler la Gloire Divine, et tout faux-pas de la part de l'un d'entre nous a des conséquences sur l'ensemble de notre communauté.

La Guémara (Kidouchin 40) nous enseigne : « En ce qui concerne le 'Hilloul Hachem, il est aussi grave par inadvertance que de façon délibérée, et la loi sera la même dans les deux cas. »

Ou encore, la Guémara (Yoma 86a) rapporte le verset : "Tu aimeras Hachem ton Dieu", voulant signifier : "agis de telle sorte que le Nom de D.ieu soit aimé grâce à toi". Le 'Hilloul Hachem produisant exactement l'effet inverse.

Cette mitsva nous concerne chacun individuellement et collectivement, comme toute mitsva, mais de manière plus visible. Du moins religieux au plus religieux, chacun détient en lui le potentiel de sanctifier ou non le Nom de Hachem. Nous ne le ferons pas de la même manière mais chacun de nos actes conduira inéluctablement à sanctifier ou à profaner le Saint Nom.

Tout le monde connaît cette parabole :

Un homme monta à bord d'un bateau. Il décida de faire des trous dans le plancher de sa cabine.

Lorsque les passagers vinrent se plaindre à lui, il leur répondit qu'il était libre de faire ce qui lui plaisait dans sa cabine. Seulement notre homme n'avait pas compris qu'il mettait la vie des autres passagers en danger. Ils dépendaient tous les uns des autres !

Comme nous autres Juifs, qui sommes des entités matérielles séparées dans ce monde d'incarnation, représentant en réalité une seule âme d'un point de vue spirituel.

Un Juif qui profanerait le Nom de Hachem entraînerait donc dans sa chute le peuple tout entier.

Il est à ce propos important de savoir que si Kippour, ou certaines épreuves de la vie, permettent d'effacer nos fautes, un 'Hilloul Hachem quant à lui ne sera expié que par la mort.

Un Juif se conduisant de manière immorale (fraude, mensonge, débâche, etc...) parmi les goyim, profane le Nom de Hachem, car son acte,

en plus d'être interdit, salira la réputation de tout le Peuple Juif.

Lorsqu'un artiste veut voir son public « s'éclater » en le voyant sur scène, il se ne rend même pas compte qu'il ne fait « qu'éclater » l'image de son peuple à grande échelle.

Certains Juifs s'enorgueillissent

joyeusement de voir des coreli-

giennaires présentateurs TV, sportifs,

et autre, mais outre qu'ils ne respectent

pas la Torah en pratiquant ces professions, ils provo-

quent en plus jalousie, envie et médisance chez les autres peuples, ce qui ne fait

que nous desservir.

Il est possible de profaner le Nom de D.ieu publiquement, mais égale-

ment tout seul, sans personne autour de nous. Se moquer de Hachem,

('Hass véChalom !), même à l'abri du regard des autres, en essayant par

exemple de contourner une Halakha pour notre confort, est aussi un

'Hilloul Hachem, et sera jugé en tant que tel après 120 ans.

C'est pourquoi il est écrit (Pirkei Avot 5;18) :

« Celui qui dirige le peuple vers le bien ne faillira jamais, mais celui qui le

dirige dans la mauvaise voie ne pourra jamais expier son crime... »

C'est-à-dire que le 'Hilloul Hachem, comme on l'a vu, ne peut être expié

que par la mort, sauf dans un cas particulier : s'impliquer pour faire reve-

nir ses frères à la Torah, « Zikouï Harabim ». Par cet acte seul nous pou-

avons inverser la vapeur et expier notre acte initial de profanation du

Nom Divin.

Le Rav Ovadia Yossef Chlita rapporte le Zohar (Térouma 128b) dans son

livre « Anaf ets Avot », qui nous enseigne :

« Viens voir ! Quiconque tend la main aux ignorants et les encourage afin

qu'ils abandonnent leurs mauvais agissements et qu'ils reviennent sur le

droit chemin, contribue à soumettre les forces du mal à la puissance de

la sainteté, ainsi qu'à maintenir le monde. »

Puissions-nous n'avoir sans cesse que des occasions de sanctifier le Nom

Divin pour élever toujours notre peuple au regard des nations et grandir

la Gloire de D.ieu.



Téléchargez la fiche

Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

UNE FEMME QUI PARDONNE....

C'est l'histoire d'un Avre'h Talmid Haham qui malheureusement a été frappé de la terrible maladie'. En apprenant la nouvelle il part demander aux rabanims des conseils et aussi des brahots/bénédictions pour s'en sortir. Un jour il décida d'aller à Méron pour prier. Avant de partir il se rendit chez un des Tsadik de la génération pour lui dire son intention de monter chez Rabi Chimon bar Yo'hai à Méron. Le Rav le bénit de tout son cœur et lui rajouta une demande toute particulière : 'quand tu monteras à Méron je te transmettrai une lettre de ta femme que tu poseras auprès du saint Tombeau'. L'Avreh était complètement dépassé par les paroles du Tsadik et demanda une explication.

Le Rav lui expliqua ainsi: 'Tu dois savoir que tu as une épouse hors du commun! Avant ton mariage une personne a violemment fait souffrir ta future femme. Après avoir pris conscience de sa faute il lui demanda le pardon mais elle refusa. C'est alors que cette personne est venue me voir pour que j'entre aussi dans cette histoire. Après avoir vu combien cette personne s'était VERITABLEMENT repentie, j'ai essayé alors d'amadouer ta femme, mais sans résultat. Après de nombreuses péripéties elle accorda finalement son pardon à

cette personne. C'est alors que j'ai demandé à ton épouse d'écrire en double sa lettre de Pardon. Une lettre est restée chez elle, la seconde je la possède encore. Donc je te demande de la prendre avec toi à

Méron. Et avant que tu ne commences à prier là-bas

auprès de Rabi Chimon, je tiens à ce que tu places

cette lettre sur le Tombeau. Et que tu dises

dans ta prière que par le mérite de ta

femme qui a pardonné à cette personne

pour ce qu'elle lui a fait, tu demandes à

ce que Rabi Chimon soit ton avocat

auprès du Ribono Chel Olam afin qu'il

te guérisse et aussi pour que ta femme

ne devienne pas VEUVE!

L'Avreh fit exactement ce que le Tsadik

lui avait dit de faire : après avoir placé la

lettre sur le tombeau il a pleuré à chaudes,

très chaudes larmes devant Hachem :'

Qu'Hachem sauve ma femme d'être veuve et

qu'il me sauve aussi de la maladie par le mérite de

cette lettre!' Que s'est-il passé finalement? C'est au retour

de Méron que l'Avreh a refait une nouvelle fois des radios et ... comme

par enchantement la tumeur avait disparu!! Combien on a tout à gagner

à pardonner à un autre Juif et à s'attacher au mérite des Tsadikim!



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

PUBLIER LES BONTÉS D'HACHEM

Lorsqu'un homme apportait un korban chélamim il recevait une bonne partie de viande qu'il devait consommer en deux jours et une nuit, et seulement après, s'il n'avait pas tout consommé il invitait des proches pour l'aider à finir.

Tandis que le korban toda qui devait être absolument consommé en un jour et une nuit, accompagné de 40 pains, avait besoin de renfort pour pouvoir le finir à temps. Le propriétaire devait donc dès le départ prévoir un nombre conséquent d'invités.

Le Rav Pinkus Zatsal demande **pourquoi ces différences pour le korban toda ?**

Il explique que **le korban toda qui vient exprimer un remerciement à Hachem**, fait appel à plus de participants dès le départ afin de **publier en grande pompe, les bontés qu'Hachem lui a accordé.**

En effet lorsqu'Hachem nous accorde une bonté, nous devons la reconnaître et la publier. Comme il est dit « *Qu'ils immolent des sacrifices de reconnaissance et racontent Ses œuvres dans des chants joyeux !* » (Téhilim 107;22). Remercier Hachem à haute voix et publier son Nom, comme il est dit « *A Toi, j'offrirai un sacrifice de reconnaissance et je proclamerai le nom d'Hachem* » (Téhilim 116;17)

Cependant depuis la destruction du Beth Hamikdache le service des sacrifices est absent, comment la perte de ce service Divin est-elle compensée aujourd'hui ? Suite p3

En attendant la construction du troisième Beth Hamikdache qui est imminente, avec l'aide de D.ieu, ce sont **nos paroles, la téfila/prière, qui les ont substituées**, comme il est écrit dans le livre de Hochéa (14;3) : « *Armez-vous de paroles et revenez vers Hachem ! Dites-Lui : fais grâce entière à la faute, agréée la réparation, nous voulons remplacer les taureaux [les sacrifices] par les paroles de nos lèvres.* »

Ainsi nos sages instituèrent de remercier Hachem, dans la bénédic-

tion de la reconnaissance (Modim dans la Amida) : « *pour Tes miracles quotidiens, pour Tes prodiges et Tes bienfaits à toute heure, le soir, le matin et à midi. Tu es bon car Ta miséricorde n'est pas épuisée, compatissant car Ta grâce n'a pas tari. Depuis toujours nous espérons en Toi.* » C'est-à-dire que Dieu réalise chaque jour des miracles en notre faveur, afin que nous puissions exister.

Ainsi notre verset du départ prend tout son sens, « *Quand vous ferez un sacrifice de reconnaissance à l'Éternel, faites ce sacrifice de manière à ce qu'il soit agréable* ».

Aussi lorsque **l'on publie les bontés qu'Hachem nous octroie, nous transmettons à notre entourage un message de joie et d'amour. En racontant par nos paroles, tous les bienfaits d'Hachem, ils se rapprocheront eux aussi à leur tour près de notre Créateur pour Lui exprimer leur amour et leur adhésion, qui seront la source de bien dans le monde. Remercier Hachem est une véritable source de bénédictions mais est aussi l'essence même du juif.**

Le juif, le « Yéhoudi-יהודי » porte son nom sur la « gratitude-הודיה ». **Nous devons remercier Hakadoch Baroukh Ou à chaque instant de tout ce qu'il nous apporte, car nous devons être conscients que rien ne nous est dû.** C'est la nature du Yéhoudi/juif conscient qu'Hachem agit avec nous par 'Hessed.

Nos sages nous ont inculqué cela, en instituant de réciter dès le réveil « modé ani », avant même de s'être lavé les mains ou toute autre action. Comme il est dit « *De quoi se plaint l'homme vivant* » (Lamentations 3;39). De quoi pouvons nous nous plaindre, nous qui vivons. **De ce principe tout est un "plus", et notre reconnaissance envers Hachem se fera de la manière la plus agréable.**

Rav Mordékhaï Bismuth ☎054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



SPECIAL CHAVOUOT

OFFREZ UN PANIER DE PRODUITS LAITIERS POUR UNE FAMILLE EN ISRAËL

26€
UN PANIER

52€
DEUX PANIERS

104€
QUATRE PANIERS



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

L'Eternel réveille la foi de l'homme en utilisant toutes sortes de moyens. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en apercevoir comme va l'illustrer l'histoire suivante: l'une des visites les plus médiatisées d'un des présidents des Etats-Unis au Moyen Orient fut celle du président Nixon en Egypte. Des centaines de milliers de personnes l'attendaient sur les routes menant de l'aéroport à la ville du Caire.

Au moment où la suite présidentielle passa, il fut acclamé par une immense foule et reçut des honneurs dignes de ceux des rois. Quand ils arrivèrent dans la capitale égyptienne, une réception d'honneur splendide fut organisée pour lui et pour le président égyptien. **Tous les médias du monde entier étaient présents, des centaines de caméras enregistrèrent chaque instant de cette rencontre historique et retransmirent l'évènement en direct dans le monde entier.**

Le président américain était assis rayonnant et profitait de tous les honneurs qu'il recevait. Il distribuait les sourires à tout vent, serrait les mains des ministres importants sous la surveillance des services de sécurité renforcée et entouré de barricades et de barrages routiers menant au podium présidentiel. Il était impossible de passer à travers ces barrages de sécurité à côté desquels se tenaient des dizaines de policiers



egyptiens et américains qui surveillaient l'invité d'honneur et son entourage afin que personne n'ait l'idée de s'approcher du président américain. Pourtant, **un seul réussit à s'approcher de lui!** Il ne se contenta pas seulement de s'approcher des barrages, il les traversa également. Et cela ne lui suffit pas de s'approcher du président; il se posa même sur son nez... Un petit moustique, très petit même, mais extrêmement pénible, se posa sur le nez du président et tenta de le piquer. Il ne resta plus au président d'autre alternative que de "se battre" avec ce moustique à l'aide de toutes sortes d'étranges mouvements des mains.

Et pourtant c'était bien la dernière chose dont il aurait souhaité s'occuper à ce moment! En effet, toutes les caméras du monde étaient braquées sur lui et enregistraient ses moindres faits et gestes! Mais il n'eut pas d'autre alternative. Après maintes tentatives pour se débarrasser de ce moustique gênant, le président dut baisser les bras; le moustique revenait à chaque fois sur ordre du Créateur! **Tous les services de sécurité renforcée du monde étaient vains!** Cette histoire vient nous enseigner qu'on ne doit pas être impressionné par le statut social d'une personne et par les honneurs qui lui sont rendus. **Le véritable honneur revient au Maître du monde!**

Rav Moché Bénichou

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat"

veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com

Pour l'élevation de l'âme de Denise Dina CHCIHE bat Elise



Pour l'élevation de l'âme de Albert Avraham CHCIHE ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

Pour l'élevation de l'âme de Marie Myriam bat Julie



La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël



« Ce sera le Chabbat de l'Eternel, dans toutes vos habitations. » (23, 3)

Que signifie la précision du verset « dans toutes vos habitations » ? Penserait-on que le respect du Chabbat ne s'applique pas en tout lieu ?

Le Ktav Sofer explique que tous les peuples du monde ont un jour de repos. Le Midrach rapporte à cet égard que Moché insista auprès de Paro pour qu'il accorde au peuple un jour de repos, afin qu'il ait la force de travailler le reste de la semaine. S'il en est ainsi, comment savoir si le Juif respectant le Chabbat le fait dans l'intention de se plier à la volonté divine ou afin de s'accorder du repos ?

Il répond que si un Juif qui vit parmi un peuple ayant fixé un autre jour de repos que le Chabbat se repose malgré tout aussi le Chabbat, il prouve la pureté de son intention. En effet, disposant déjà d'un autre pour engranger de nouvelles forces, il n'a pas besoin du Chabbat pour cela. Aussi, son observance du jour saint est bien conforme à l'ordre du verset « Ce sera le Chabbat de l'Eternel », puisqu'il le respecte en Son honneur. Comment cela s'exprime-t-il ? Si le Chabbat est gardé « dans toutes vos habitations », même parmi les nations du monde.

« Vous mortifierez vos personnes dès le neuf du mois au soir. » (23, 32)

Nos Sages (Brakhot 8b) s'interrogent : pourquoi le texte dit-il le neuf du mois, alors que Kippour tombe le dix du mois ? Ils en déduisent que quiconque mange et boit le neuf [et jeûne le dix] est considéré comme avoir jeûné le neuf et le dix.

Dans son ouvrage Térahem Tsion, Rabbi Réphaël ben Tsion Hacohen zatsal demande comment il est possible que notre consommation du neuf du mois nous soit considérée comme un jeûne. Il répond en s'appuyant sur cette idée développée par les commentateurs : le Chabbat, nous nous souhaitons les uns les autres « Chabbat chalom », parce qu'en ce jour, la paix règne entre le corps et l'âme. Durant la semaine, celle-ci s'oppose aux plaisirs physiques comme celui de la consommation, tandis que le Chabbat, cet acte, qui est une mitsva, constitue également une jouissance pour elle. D'où la paix entre les deux composants de l'homme. Ceci explique aussi le pluriel du verset « Vous mortifierez vos personnes », littéralement : vos âmes. Car, nous avons le devoir de mortifier à la fois la partie physique de notre âme et sa partie spirituelle ; la première doit l'être par le biais du jeûne et la seconde par la consommation. Mais, comment est-il possible de remplir simultanément ces deux exigences opposées ? Nos Sages nous en donnent la réponse : quiconque mange et boit le neuf du mois, affligeant ainsi la partie spirituelle de son âme, et jeûne le dix du mois, affligeant la partie physique de celle-ci, est considéré comme avoir jeûné les neuf et dix.

Que signifie Lag Baômer ?

Littéralement cela signifie le 33^{ème} jour du ômer. En effet LAG s'écrit en hébreu avec les deux lettres « lamed-ל » et « guimel-ג », dont leur guématria (valeur numérique) est de 30 et 3. **Lag Baômer** est célébré le 18 Iyar, jour qui correspond à la disparition de Rabbi Chimon bar Yo'haï, dont il a exprimé sa volonté de faire du jour de sa disparition un jour de joie. Comme cela est écrit dans la « Idra Zouta », l'un des chapitres essentiels du Zohar, qui relate qu'avant de rendre son âme à son Créateur, Rabbi Chimon bar Yo'haï avait fait rassembler ses proches disciples autour de lui. A ce moment-là, il a reçu des révélations célestes concernant les plus profonds secrets de la Torah. Il les a aussitôt communiqués à ses élèves.

Mais encore, le 'Hatam Sofer rapporte que la manne a commencé à tomber le 18 Iyar, l'année de la sortie d'Egypte. En effet, c'est le 15 Iyar que les provisions emportées d'Egypte furent épuisées (voir Chémot 16;1) ; ils devaient rester 3 jours sans pain, et ce n'est que le 3^{ème} jour au matin (18 Iyar) que la manne tomba pour la première fois.

Pourquoi allume-t-on des feux à Lag Baômer ?

Nous avons l'habitude d'allumer des feux de joie la veille de Lag Baômer pour rappeler le feu d'une intensité phénoménale qui remplit la maison de rabbi Chimon bar Yo'haï lorsque celui-ci révéla les secrets ésotériques de la Torah à ses disciples. D'autres ajoutent que le feu dont il est question est celui du Zohar, œuvre kabbalistique maîtresse qui signifie littéralement « lumière éclatante »

Pourquoi coupe-t-on les cheveux des jeunes enfants de 3 ans à Lag Baômer ?

L'origine de cette coutume est citée dans les écrits du Rabbi 'Haim Vital (élève du Ari Zal) qui relate que le jour de Lag Baômer, le Ari zal s'était rendu à Méron avec son petit et lui avait coupé les cheveux.



Mais que symbolise cette coupe de cheveux (halaké) et pourquoi la fêter ?

On se réjouit avec l'enfant afin qu'il se familiarise avec une des Mitsvot de la Torah « Ne taillez pas en rond les coins (péot) de votre chevelure » (Vayikra 19;27), une des raisons pour laquelle on leur laisse les Péot (papillotes). D'autre part, à 3 ans, l'enfant commence à étudier la Torah en assimilant, tout d'abord, l'alphabet (alef-bet) hébraïque qu'on lui fait découvrir avec du miel ou des douceurs afin qu'il goûte aux délices de la Torah et développe, dès son jeune âge, un amour pour la Torah. Aussi, toujours dans cet esprit d'initiation à l'étude, à l'occasion de sa première coupe de cheveux, l'enfant passe du statut de

Essav que la Torah caractérise d'« homme velu » à celui de Yaacov qui, lui est défini comme « un homme lisse ».

Pour quelles raisons, les enfants ont coutume de jouer avec des arcs à flèches [factices] le jour de Lag Baômer ?

Cette habitude est liée à l'enseignement du Midrach (Yérouchalmi Berakhot 9, 2) qui affirme qu'aucun arc-en-ciel n'est apparu du vivant de Rabbi Chimon bar Yo'haï. Rappelons que les arcs-en-ciel appurent à la suite du déluge pour rappeler la promesse d'Hachem de ne pas détruire le monde même lorsqu'il le mériterait (Beréchit 9;12-13). La grandeur de Rabbi Chimon bar Yo'haï fut telle qu'il protégea le monde entier de toute calamité de son vivant. D'où l'absence d'arcs-en-ciel durant sa vie.



**TEFILA EXCEPTIONNELLE
LE JOUR DE LAG BAÔMER**

Transmettez-nous vos noms et vos demandes de prières
avant Jeudi 29 Avril 15h00 par mail : dafchabat@gmail.com



Le jour de LAG BAÔMER est un jour favorable pour prier. Les portes de la miséricorde s'ouvrent, et c'est un temps propice où nos téfilot sont écoutées.

L'équipe d'OVDHM priera ce jour-là pour vous et vos proches